

Le **03 juin 2020** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué 29 mai 2020 par le Maire, s'est réuni à la salle polyvalente en raison de l'épidémie de coronavirus en séance publique sous la présidence de Mme Françoise CANEL, le Maire.

Étaient présents : Françoise CANEL, Jean-Paul ROULAND, André DUFOUR, Isabelle LOSSEAU, Jérôme FER, Hervé BUREAU, Sébastien CANIVET, Luc DESHAYES, Marie-Claude FAUDEUX, Sandra LETELLIER, William MOUTET, Benoît RAVON, Grégory STEIN, Sandra TOUSSAINT formant la majorité des membres en exercice. Absente excusée : Vanessa MARIE

La séance est déclarée ouverte à 20 h 30 M DUFOUR a été élu secrétaire de séance.

#### SIGNATURE DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DU 28/05/2020

Les membres du Conseil Municipal approuvent et signent le PV de la réunion du 28/05/2020.

#### BUDGET PRIMITIF 2020 (DELIBERATION 2020-S5-D1)

Le Conseil Municipal après présentation vote à l'unanimité le budget primitif communal 2020 Et qui s'équilibre respectivement

- En fonctionnement :	↳ Dépenses :	821 565.71 €	↳ Recettes :	821 565.71 €
- En investissement :	↳ Dépenses :	135 533.31 €	↳ Recettes :	135 533.31 €

#### RECENSEMENT

Un recensement de la population de Gauville la Campagne aura lieu en 2021. L'INSEE demande que soit désigné un coordonnateur communal par arrêté municipal avant le 30 août. Ce choix peut ne pas être définitif et être modifié ultérieurement avec le recrutement de l'agent recenseur. Sur les deux précédents recensements était nommée une même personne en qualité de coordonnateur et agent recenseur avec Mme AMY comme coordonnateur suppléant. En attendant ce recrutement, Mme AMY est nommée temporairement coordonnateur.

#### ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Suite à l'entrevue sur la commune de M Dufour avec l'entreprise Vallette, cette dernière ne souhaite pas présenter de devis. M Ravon a contacté l'entreprise Rousselot qui transmettra un devis. Pour rappel l'entreprise Vallette avait établi en 2019 un devis de 1 200 € TTC pour un passage avec désherbage des massifs face à la mare et désherbage des bords des murs et trottoirs sur la rue d'Aviron, rue de la gare et rue du Neubourg.

M Rouland demande s'il est possible d'arracher la haie du 60, rue du Neubourg afin de faciliter l'entretien de l'abord de la propriété.

M Ravon évoque la possibilité de recourir au service civique. Il n'est pas possible d'employer un mineur, la personne devant pouvoir travailler seule et de façon autonome. Le tuteur peut ne pas être l'employé communal mais doit être joignable à toute heure par la personne. Cette proposition est à étudier mais sa mise en place n'est pas applicable pour cette année, le dossier devant passer en commission.

Mme Letellier précise que les papillons blancs n'acceptent aucun nouveau contrat pour un an.

Quant à la possibilité d'employer un apprenti, le maître de stage doit avoir les qualifications et diplômes pour suivre un apprenti et lui enseigner. Ce que l'employé communal ne peut faire.

Mme Canel propose comme l'an passé de recourir à Contact Service pour la mise à disposition d'une personne.

Le Conseil à l'unanimité accepte cette solution.

#### DIVERS

Concernant le terrain multisport : Mme Letellier précise qu'après renseignement, son contact ne fait pas ce genre de réalisation. M BUREAU relate ces entretiens et les deux façons proposées par une entreprise pour réaliser le projet : contourner les choses ou faire appel à candidature pour un architecte avant de procéder à un appel d'offre.

Il est évidemment hors de questions de déroger à la réglementation en la matière.

M Bureau va se rapprocher de Mme LE LAY responsable des appels d'offres pour EPN.

Concernant la commission de révision des listes électorales, il convient de présenter 2 noms du Conseil à la Préfecture qui devra en retenir un ? Messieurs Canivet et Fer sont volontaires.

Concernant la commission communale des impôts directs, 24 noms doivent être proposés au centre des impôts qui en retiendra 12 : 6 titulaires et 6 suppléants. Les membres du conseil à l'unanimité acceptent de se présenter. Mme le Maire prendra contact avec des personnes hors conseil pour compléter la liste.

Concernant le courrier de la fille de M LESAGE évoqué lors de la précédente séance et relatif aux problèmes d'infiltration dans le mur de la propriété près du parking face au cimetière, Mme Canel lui proposera un rendez-vous. M Rouland émet l'hypothèse qu'une buse soit bouchée.

Mme Canel demande parmi le Conseil des volontaires pour repeindre la garderie cet été. Pour information un devis a été rédigé pour 4 000 €. Messieurs Moutet, Stein, Bureau et Canivet s'organisent pour y répondre.

Mme Losseau demande que le pont SNCF soit passé au nettoyeur et repeint. Elle souhaite que les talus en entrée de commune par la RN13 soient tondus et demande que les clôtures des bassins de rétention soient restaurées. L'aubépine en entrée de commune sera abattue pour prévenir toute chute.

M Bureau rapporte les nuisances sonores régulièrement constatées à l'entrée de la rue de la gare même si une amélioration a été perçue ces derniers temps. Un rappel de la réglementation sera fait dans la prochaine note communale.

Mme Canel a reçu la demande d'une habitante du clos des Tilleuls sur la possibilité d'ouvrir un portillon sur le chemin du brouillard. La question doit être étudiée à l'aune des possibles futures demandes le long du chemin.

La séance est levée à 22h15